

Christophe MERIENNE

Olivier BOISNARD

Loïc GRANGER

▶ Experts Comptables

▶ Commissaires aux Comptes

HABITAT JEUNES LAVAL
24, Rue Mazagran
53000 - LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2011
(du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011)



15, rue des Bordagers - CHANGÉ
B.P. 16114
53062 LAVAL CEDEX 9
Tél. 02 43 53 81 61
Fax. 02 43 53 61 80
socomo@socomo.fr
www.socomo.fr



Christophe MERIENNE

Olivier BOISNARD

Loïc GRANGER

▶ Experts Comptables

▶ Commissaires aux Comptes

HABITAT JEUNES LAVAL

24, Rue Mazagran

53000 - LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2011

DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011



15, rue des Bordagers - CHANGÉ
B.P. 16114

53062 LAVAL CEDEX 9

Tél. 02 43 53 81 61

Fax. 02 43 53 61 80

socomo@socomo.fr

www.socomo.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2011
DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association HABITAT JEUNES LAVAL – 24 Rue Mazagran – 53000 LAVAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe, en page 9 du présent rapport, expose l'importance des subventions dans le financement des travaux de la résidence Pierre de Coubertin. Ces informations sont complétées de considérations propres à l'exercice également fournies dans les notes « Etat des créances ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à :

- vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- Vérifier la comptabilisation des subventions d'investissement et de fonctionnement reçues au titre de l'exercice,
- Nous assurer que les subventions affectées étaient utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des tiers financeurs,
- S'assurer de la correcte séparation d'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et elles ont donc contribué à la formation de notre opinion exposée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

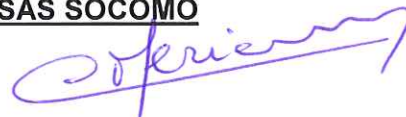
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Changé, le 29 mai 2012

Le Commissaire aux comptes

SAS SOCOMO



Christophe MERIENNE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 503	4 958	1 545	2 105
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 096 858	571 064	525 794	516 830
Installations techniques, matériel et outilla	5 226 219	4 654 410	571 809	611 617
Autres immobilisations corporelles	1 793 181	1 567 538	225 643	252 396
Immob. en cours / Avances et acomptes	569 172		569 172	540 641
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	40		40	40
Prêts	150		150	125
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	8 692 123	6 797 971	1 894 152	1 923 754
Stocks				
Matières premières et autres approv.	24 359		24 359	24 763
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	103 213	3 544	99 668	84 089
Autres créances	662 446		662 446	758 401
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 816 071		1 816 071	1 763 087
Charges constatées d'avance	50 365		50 365	50 180
ACTIF CIRCULANT	2 656 454	3 544	2 652 910	2 680 520
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	11 348 577	6 801 515	4 547 062	4 604 275

Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	157 123	157 123
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	807 919	764 152
RESULTAT DE L'EXERCICE	90 733	43 768
Subventions d'investissement	954 445	954 445
Provisions réglementées	7 635	7 793
FONDS PROPRES	2 017 856	1 927 280
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	88 544	123 207
Provisions pour charges	424 043	397 427
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	512 586	520 634
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	1 303 589	1 457 912
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 303 589	1 457 912
Emprunts et dettes financières diverses	18 968	18 798
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 889	35 881
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 200	202 147
Dettes fiscales et sociales	473 368	407 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 243	24 014
Autres dettes	3 258	3 652
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 104	6 800
DETTES	2 016 619	2 156 360
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	4 547 062	4 604 275

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	3 454 549	3 313 617	140 932	4,25
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	384 371	405 549	-21 178	-5,22
Reprises et Transferts de charge	152 297	173 861	-21 565	-12,40
Cotisations				
Autres produits	1 640	2 124	-485	-22,81
Produits d'exploitation	3 992 857	3 895 152	97 705	2,51
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières	603 159	575 592	27 567	4,79
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges exte	796 398	896 846	-100 448	-11,20
Impôts et taxes	178 959	175 280	3 680	2,10
Salaires et Traitements	1 486 957	1 402 634	84 323	6,01
Charges sociales	584 187	539 124	45 064	8,36
Amortissements et provisions	220 548	222 179	-1 632	-0,73
Autres charges	5 800	10 450	-4 650	-44,50
Charges d'exploitation	3 876 008	3 822 105	53 904	1,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	116 848	73 047	43 801	59,96
Opérations faites en commun				
Produits financiers	22 628	18 619	4 009	21,53
Charges financières	28 811	25 833	2 978	11,53
Résultat financier	-6 183	-7 214	1 031	-14,29
RESULTAT COURANT	110 666	65 833	44 832	68,10
Produits exceptionnels	201	7 073	-6 872	-97,16
Charges exceptionnelles	20 133	29 139	-9 005	-30,91
Résultat exceptionnel	-19 933	-22 066	2 133	-9,67
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	90 733	43 768	46 965	107,31
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole	5			
Total des charges				



Comptes Annuels / 2011

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HABITAT JEUNES LAVAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 4 547 062 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 90 733 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 32 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Construction :

La mise en travaux de la résidence Pierre de Coubertin a débuté en décembre 2009. Le coût prévisionnel des travaux est de 1 470 670 euros répartis en trois phases.

Le financement des travaux se compose de subventions à hauteur de 64% et de prêts pour 36%.

La première phase des travaux qui concerne la rénovation de 39 logements s'est terminée le 31/08/2010.
La deuxième phase a débuté avec du retard.

Le coût total des travaux est laissé dans les constructions en cours. Aucun amortissement, ni reprise de subvention n'a été effectué sur l'exercice, considérant que les phases ne peuvent pas être distinguées.

Provisions des congés :

Il a été constaté une provision pour jours non pris. Cette provision concerne les cadres : Mr BLIN et Mme GUYARD, qui ont opté pour le forfait annuel de jours.

La valorisation est calculée entre le cumul des jours travaillés et le forfait annuel des jours.

Divers :

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 8 511.60 euros.

Le montant des trois personnes les mieux rémunérées est de 158 409.00 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 157	346		6 503
Immobilisations incorporelles	6 157	346		6 503
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 028 987			1 028 987
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions		67 871		67 871
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 191 102	35 117		5 226 219
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 168 871	2 826		1 171 697
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	616 419	5 065		621 484
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	540 641	28 530		569 172
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 546 021	139 409		8 685 430
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	40			40
- Prêts et autres immobilisations financières	125	25		150
Immobilisations financières	165	25		190
ACTIF IMMOBILISE	8 552 343	139 779		8 692 123

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	346	139 409	25	139 779
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	346	139 409	25	139 779
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 052	906		4 958
Immobilisations incorporelles	4 052	906		4 958
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	512 157	58 334		570 491
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		573		573
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 579 485	74 925		4 654 410
- Installations générales, agencements aménagements divers	928 841	28 455		957 296
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	604 053	6 189		610 242
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 624 537	168 476		6 793 013
ACTIF IMMOBILISE	6 628 589	169 382		6 797 971

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	906	168 476	169 382
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	906	168 476	169 382
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 816 174 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	150		150
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	103 213	99 669	3 544
Autres	662 446	662 446	
Charges constatées d'avance	50 365	50 365	
Total	816 174	812 480	3 694
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 501
Divers - produits à recevoir	621 213
Total	622 714

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	397 427	26 615			424 043
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	123 207	24 302	58 965		88 544
Total	520 634	50 917	58 965		512 586
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		51 166	4 329		
Financières					
Exceptionnelles					

Provisions pour gros entretiens :

La dotation aux provisions pour gros entretiens des foyers est déterminée selon un pourcentage appliquée à la valeur estimée des bâtiments dont l'association est propriétaire. La reprise de ces provisions s'effectue selon les travaux de gros entretiens réalisés.

Provision pour départ en retraite :

La provision pour départ en retraite correspond à l'engagement total des indemnités de fin de carrière. L'engagement est calculé selon la date de naissance du salarié, sa date d'entrée, son salaire, la probabilité qu'il reste dans l'association jusqu'à l'âge de la retraite.

Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées

Hypothèses actuarielles retenues :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation (net d'inflation): 2.06 %

L'association a souscrit un contrat collectif d'indemnités de fin de carrière. Il a été versé à la signature du contrat, une dotation de 150 000 euros.

- L'engagement total est de 254 396.22 euros
- déduction du versement 168 712.35 euros
- provision IFC à la clôture 88 544.00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 983 730 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			486 632	
- à plus de 1 an à l'origine	1 303 589	149 340		667 616
Emprunts et dettes financières divers	18 968	18 968		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 200	162 200		
Dettes fiscales et sociales	473 368	473 368		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 243	13 243		
Autres dettes	3 258	3 258		
Produits constatés d'avance	9 104	9 104		
Total	1 983 730	829 482	486 632	667 616
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	154 323			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fres non parvenues	91 925
Int.courus emp.mazagran	4 380
Int. courus s/emp pt m.	380
Interets emprunts reha	1 359
Int.courus s/emp coub.	12 848
Gest.du fonds form.cont.	18 928
Gest.de la contr. constr.	6 073
Dettes provis. pr congés à payer	172 184
Charges sociales s/congés à payer	80 229
Divers - charges à payer	3 258
Total	391 564

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	50 365		
Total	50 365		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	9 104		
Total	9 104		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2011
Restauration	2 063 088
Hébergement	1 350 649
Divers	40 812
TOTAL	3 454 549

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 5 174 heures.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	188 124
Autres engagements donnés	188 124
Total	188 124

Christophe MERIENNE

Olivier BOISNARD

Loïc GRANGER

▶ Experts Comptables

▶ Commissaires aux Comptes

HABITAT JEUNES LAVAL

24, Rue Mazagran

53000 - LAVAL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



15, rue des Bordagers - CHANGÉ

B.P. 16114

53062 LAVAL CEDEX 9

Tél. 02 43 53 81 61

Fax. 02 43 53 61 80

socomo@socomo.fr

www.socomo.fr



Christophe MERIENNE

Olivier BOISNARD

Loïc GRANGER

▶ Experts Comptables

▶ Commissaires aux Comptes

HABITAT JEUNES LAVAL

24, Rue Mazagran

53000 - LAVAL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



15, rue des Bordagers - CHANGÉ

B.P 16114

53062 LAVAL CEDEX 9

Tél. 02 43 53 81 61

Fax. 02 43 53 61 80

socomo@socomo.fr

www.socomo.fr



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission.

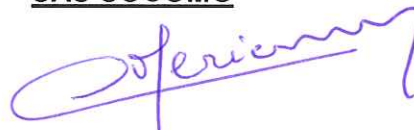
CONVENTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L. 612.5 du Code de commerce.

Fait à Changé, le 29 mai 2012

Le Commissaire aux comptes

SAS SOCOMO



Christophe MERIENNE